



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 13 octobre 2016

DECLARATION PREALABLE au CTU Public du 13 octobre 2016

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

Dans un premier temps, **Force Ouvrière** aurait pu reprendre sa déclaration du mois de septembre du CTU plénier, tant les questions qu'elle pose restent sans réponse !

Vous nous consultez sur l'application du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au sein de l'**EPA-VNF** pour les personnels administratifs de catégories A, B et C. **Force Ouvrière** ne reviendra pas sur l'envoi tardif de cette note de gestion pourtant importante et qui concerne nombres de personnels de l'Etablissement ! **Serait-ce du mépris** envers ces personnels ?

Force Ouvrière vous **rappelle** que le ministère vous a garanti toute latitude pour l'application du RIFSEEP !

Aujourd'hui, pour se faire entendre, il nous faut **envahir** des CAP ou des CHSCT, gageons, que ce ne sera pas la règle à VNF. En effet, vous nous aviez annoncé une concertation au préalable avant passage au CTU public. Force est de constater **que vous ne tenez pas vos engagements** à l'image de nos ministères, cela deviendrait-il une coutume. Même si Force Ouvrière est opposé au RIFSEEP, imposé par notre gouvernement, il nous semble que la latitude dont vous disposez doit permettre de revaloriser les régimes indemnitaires des corps concernés. **Force Ouvrière** vous rappelle que vous vous étiez engagé à valoriser ces personnels.

Il en est de même du PPCR, signé par des organisations syndicales minoritaires, imposé par un 49-3 social.

Force Ouvrière a pris acte des dispositions du décret du 3 août 2016 et **veillera** à ce qu'il ne soit pas appliqué au détriment des personnels.

De plus, le dossier GPEC des barragistes étant en phase terminale, VNF se doit de déterminer très rapidement les moyens financiers pour les équipes IDEE, ainsi que les outils pour maintenir le régime indemnitaire de ces personnels.

Force Ouvrière attend de la Générale de VNF qu'elle défende ardemment l'intérêt de ses agents auprès de nos ministères en tenant compte notamment des revendications de notre organisation syndicale.

Les élus Force Ouvrière
au CTU EPA-VNF.